

L'actu Infor'Ama

Votre bulletin communal



CORTÈGE
CARNAVAL
15 février

GRAND
FEU
21

2026

Dans quelques semaines, Amay vibrera à nouveau au rythme de son carnaval. Ce qui fut jadis une fête de quartier est aujourd'hui devenu une véritable institution, rayonnant bien au-delà de nos frontières communales. Profondément ancré dans notre folklore, le carnaval d'Amay est avant tout un moment de partage, de transmission et de convivialité, marquant symboliquement le passage de l'hiver au printemps.

L'édition 2026 s'annonce particulièrement riche, portée par un duo princier inédit, Kevin et Killian, qui incarnent le renouveau dans le respect des traditions. Leur engagement, tout comme celui du comité

Carn'Ama et des nombreux groupements carnavalesques, témoigne du dynamisme et de la passion qui animent notre commune.

Du 7 au 21 février, ramassage du bois, remise des clés de la ville, grand cortège du 15 février, bal des enfants, enterrement de Mitchi Peket, course folklorique des garçons de café, la soirée Blandina's et le Grand feu rythmeront la vie amaytoise. Autant de rendez-vous qui rappellent combien ces rites sont essentiels à notre mémoire collective et à notre identité locale.

Je tiens également à saluer la créativité des participants au concours d'affiche du carnaval, dont les

œuvres, exposées à l'Administration communale, illustrent l'attachement de toutes les générations à ce folklore vivant.

Au nom du Collège communal, je vous invite à participer nombreux à ces festivités, dans un esprit de respect, de sécurité et de bonne humeur. Ensemble, faisons de ce carnaval 2026 un moment inoubliable et accueillons dignement le printemps qui s'annonce.

Bon carnaval à toutes et à tous !

■ **Lionel De Marco**
Échevin des Festivités



Maison communale, CPAS, Urbanisme, Académie, Centre culturel, Info-tourisme, bibliothèques, halls sportifs, locaux techniques, écoles (Amay, Jehay, Ampsin, Ombret, Préa, Rivage), La Gravière,

NOUVEAUX ÎLOTS DE TRI

Pour renforcer notre engagement environnemental et répondre aux obligations légales, **de nouveaux îlots de tri** ont été installés dans l'ensemble des bâtiments communaux et publics :

Moment de la Vie, Local des jeunes... et bien d'autres.

Un projet testé et approuvé !

Avant ce déploiement général, une phase pilote a été menée au CPAS, au service Urbanisme et à l'école de Jehay. Grâce à la participation des équipes, au retour positif des utilisateurs, de l'EcoTeam et du service de nettoyage, nous pouvons aujourd'hui étendre ce dispositif en toute confiance.

Chaque îlot comprend 4 compartiments : Déchets ménagers – Papier/carton – PMC – Organique (avec seau anti-odeurs)

Objectifs : faciliter le tri, réduire les déchets résiduels, maintenir des lieux propres ... et donner l'exemple en tant qu'Administration locale.

RETOUR SUR L'ATELIER DE TAILLE DES ARBRES FRUITIERS



Le 6 décembre 2025, le service Environnement et le Plan communal de Développement de la Nature (PCDN) ont organisé un **atelier de taille des arbres fruitiers au verger communautaire des Mirlandaines**, situé rue des Cléris à Ampsin. Cette activité faisait suite à la distribution d'arbres fruitiers du 22 novembre et visait à accom-

pagner les citoyens dans la bonne gestion de leurs plantations.

Animé par Fabrice de Bellefroid, passionné et expert reconnu des arbres fruitiers, l'atelier était consacré à la taille de formation des jeunes arbres du verger, plantés au printemps 2023.

Malgré le froid hivernal, une dizaine de participants ont répondu présents et sont repartis avec des conseils concrets et une meilleure compréhension des techniques à appliquer.

La Commune remercie chaleureusement la locale Hesbaye-Condroz de Nature & Progrès pour l'animation de cet atelier, ainsi que les riverains engagés dans le projet du verger communautaire.

Nature & Progrès est une association pionnière de l'agriculture biologique, réunissant consommateurs et producteurs autour de projets respectueux de la santé et de l'environnement.

① www.natpro.be

BIBLIOTHÈQUE NOUVEL HORAIRE

Depuis le mois de janvier, l'horaire d'ouverture de votre Bibliothèque-Ludothèque a été modifié comme suit :

Lundi : 10h-12h et 14h-18h

Mardi - jeudi - vendredi - dimanche : Fermé

Mercredi 13h-18h

Samedi : 9h-13h

Activités à ne pas manquer !

- Club Manga : chaque lundi de 16h30 à 18h
- Club de lecture : chaque mercredi de 16h30 à 18h

☎ 085/61 21 311 biblio-ludotheque@amay.be



PROJET GRAMME VAN EYCK : TRAVAUX SUR LA COMMUNE D'AMAY



Le gestionnaire du réseau électrique Elia a entamé, depuis janvier 2026, des travaux de renforcement de la liaison haute tension **Gramme – Van Eyck**, qui traverse notamment la commune d'Amay.

Ce projet s'inscrit dans la **transition énergétique** et vise à renforcer une ligne existante en remplaçant les conducteurs actuels par des câbles haute perfor-

mance, capables de transporter davantage d'électricité. Certains pylônes pourront également être renforcés ou remplacés à proximité immédiate des structures actuelles.

Les travaux s'étaleront sur plusieurs années. Elia a la charge d'informer directement les riverains concernés et de travailler en concertation avec la Commune afin de limiter au maximum les nuisances locales.

Pour toute question, les riverains peuvent contacter Elia via riverains@elia.be ou le numéro gratuit 0800/18 002.

CONNAISSEZ-VOUS VOTRE AGENT DE QUARTIER ?

Retour en image sur la séance d'information organisée le 9 décembre dernier en collaboration avec la Zone de Police Meuse-Hesbaye et le Conseil Consultatif Communal des Aînés d'Amay.

Vous étiez nombreux à y participer (45 personnes) et nous vous en remercions !

Une matinée productive qui a permis à nos aînés de poser des questions à leur agent de quartier, recevoir des conseils concrets pour éviter les arnaques et mieux connaître la personne qui veille sur leur quartier.



QUOI DE NEUF DANS NOS ÉCOLES ?

Tournoi interscolaire d'Unihoc



A l'initiative de leurs professeurs d'éducation physique, et en collaboration avec la FSEOS, un tournoi interscolaire d'Unihoc était organisé pour les élèves de la 3^{ème} à la 6^{ème} primaire des écoles communales

amaytoises, les 9 et 16 décembre dernier.

Après une préparation physique, les élèves ont pu mettre en application la pratique de ce sport en s'affrontant par équipe. Les performances mais surtout le fairplay ont été mis à l'honneur lors de ces journées sportives.

Promenons-nous dans les bois...

Depuis la rentrée, les enfants de troisième maternelle et de première primaire de l'École communale des Thiers, enfilent régulièrement des bottes pour se rendre au bois. L'objectif ? Apprendre autrement, comprendre la nature qui nous entoure et l'importance de la préserver.



D'ici quelques semaines, les rues d'Amay seront peuplées d'habités et de curieux. Notre commune se prépare à vivre ses **festivités carnavalesques** : un événement très attendu !



Ce qui était au départ une petite fête de quartier est devenu une véritable institution. Le carnaval d'Amay rayonne d'ailleurs au-delà de nos frontières communales...

Cette année, nous aurons un **duo de princes** à la tête du carnaval qui défilera sur un char commun.

Folklore & tradition

Historiquement, le carnaval n'est pas une fête mais un rituel. C'est la période qui précède le Carême pascal chrétien. Elle est le prétexte à de nombreuses exagérations autorisées, tant de nourriture que de boissons, et permet un renversement des rôles: on se déguise, on fait les fous et on défile dans les cortèges. C'est une coutume pour tous, que l'on soit jeune, senior, femme, homme ou enfant,... qui symbolise le passage de l'hiver au printemps.

Profondément attachés à notre folklore, nous perpétons d'année en année ce moment de partage identitaire avec la même joie débordante. Nous pouvons compter pour cela sur le comité organisateur des festivités Carn'Ama et l'ensemble des groupements carnavalesques, pour en assurer le bon déroulement.

Le programme des activités suit un rituel bien établi... C'est à travers ses rites que la tradition du carnaval permet de préserver la mémoire patrimoniale de la communauté.

Programmation des festivités

Cette année, le carnaval d'Amay se déroulera du samedi 7 au samedi 21 février.

Le cortège, lui, aura lieu le dimanche 15 février à 14h.

Consultez l'itinéraire sur www.amay.be

Vivez ce folklore carnavalesque intense en toute sécurité

Le centre-ville sera interdit à la circulation entre 12h et 20h.

Une déviation sera mise en place au pont d'Ampsin et au pont d'Ombret.

12h30 : formation du cortège face au fleuriste Intuitions.

Les groupes rallieront le lieu de concentration par la chaussée Roosevelt.

14h : DEPART DU CORTÈGE

Itinéraire prévu : chaussée Roosevelt - rue Joseph Wauters - Place Gustave Rome - rue de la Liberté - rue Albert 1^{er} - chaussée Roosevelt - place Adolphe Grégoire

Afin d'éviter tout incident, il est souhaitable de **déplacer les véhicules** en stationnement sur le parcours du cortège dès 11h30.

Déroulement du Carnaval

Le samedi 7 février est consacré au **ramassage du bois** pour la préparation du grand feu. La collecte bénévole s'effectue dans la joie et avec le soutien d'une fanfare.

Le vendredi 13 février voit la remise des clés de la ville au duo de princes carnaval 2026, **Capitaine Kevin et Killian Thirion** pour l'ouverture officielle des manifestations du **dimanche après-midi** ; le grand **cortège** carnavalesque compte plus de mille participants, grâce au rassemblement de groupes et sociétés musicales de la région.

Durant plus de trois heures, toutes les rues de la cité mosane tressaillent dans l'allégresse des différents groupes qui terminent le périple par un rondeau géant sur la Grand-Place.

Le lundi 16 février est réservé au **bal costumé des enfants** au gymnase communal d'Amay.

Le vendredi 20 février aura lieu l'**enterrement de Mitchi Peket**. Il s'agit du groupement carnavalesque le plus ancien d'Amay. La tradition veut que le vendredi suivant le cortège du carnaval, un membre de ce groupement prenne place dans un cercueil, que chaque membre soit vêtu de noir afin de réaliser une tournée des bistrot amaytois. Lors de ce rituel, chaque cafetier leur offre au passage un peket sur leur devise : «Beût-on ou tchant-on ? Buvons po k'miner ».

Le samedi 21 février, le comité de la course des garçons de café organise une course des enfants le matin et une course pour adulte dès 12h. La remise des prix se fera à 19h au gymnase communal.

① ? Facebook @Course folklorique des garçons de café version 2.0
- Lien vers l'événement : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61572315447076>

On clôture les festivités **le samedi 21 février** sur le site de la Tour romane par le **procès de la macrâle**, ponctué d'un feu d'artifice et du bal de clôture au gymnase communal.

Ainsi la tradition populaire est respectée. Les Amaytois peuvent accueillir dignement le printemps tout proche... dans l'attente du carnaval suivant.

Rejoignez-nous sur Facebook (Carn'Ama & Commune d'Amay) et Instagram (#amayfestive) pour partager vos impressions, vos photos ou vos anecdotes sur l'événement.

CONCOURS D'AFFICHE "Le Carnaval d'Amay"

Résultats & exposition

Après délibération du jury d'experts présidé par l'association Carn'Ama, nous avons le plaisir d'annoncer le podium des trois premières places du concours d'affiche du Carnaval d'Amay 2026 :

- 1) Laura Cogo (découvrez-là en couverture de ce journal !)
- 2) Adrien Jaspers
- 3) Maé Gerin

Les gagnants ont été officiellement dévoilés le 19 janvier dernier à l'Administration communale d'Amay.

Toutes les affiches participantes sont exposées et seront accessibles au public à l'Administration, du 19 janvier au 15 février.

Une belle opportunité de découvrir la créativité, la diversité des regards et l'attachement au folklore amaytois exprimés par l'ensemble des candidats.

Un immense merci à tous les participants pour leur talent, leur imagination et leur engagement.

Le public est chaleureusement invité à venir admirer les œuvres et partager ce moment convivial autour du Carnaval d'Amay !

Dates-clés du carnaval

07/02 13h45 – Le ramassage du bois – exclusivement réservé aux membres du cortège carnavalesque

13/02 19h - La remise des clés de la ville à l'Administration communale suivi d'un repas (sur réservation uniquement au 0479/26.01.04 ou au 0477/16.27.47) au gymnase communal d'Amay

15/02 14h - Le cortège carnavalesque (départ face au fleuriste Intuitions)

16/02 14h - Le bal des enfants (gymnase communal d'Amay)

Enfants moins de 4 ans : entrée gratuite

De 5 à 12 ans : 1 euro

Dès 13 ans et adultes : 2 euros

Stand barbe à papa et crêpes par le Service Jeunesse

20/02 19h - Enterrement « Mitchi Peket »

18h30 à 19h15 : Inscriptions sur place (20 euros)

19h30 : Départ depuis le café Des Variétés

21/02 Course des garçons de café

9h-13h : course folklorique des garçons de café (enfants) – Encadrement par Les Scouts d'Amay

12h – 19h : Course folklorique des garçons de café (adultes)

21h remise des prix

Grand feu (19h parking de la Tour Romane) | 21h Feu d'artifice |

22h – Bal de clôture Blandina's

Kevin et Killian :

un duo princier sous le signe du renouveau et du folklore

Le carnaval d'Amay s'annonce haut en couleur cette année ! À la tête des festivités 2026, **un duo de princes pas comme les autres : Kevin et Killian**, deux passionnés de folklore bien décidés à faire rimer **tradition, convivialité et respect**.

Deux princes, une même passion !

Capitaine Kevin, 31 ans, travaille comme assistant manager au Lidl d'Amay. Amaytois de cœur, il a résidé 15 ans dans la commune. Aujourd'hui, il s'y investit pleinement professionnellement ainsi que dans son groupe. Il a fait ses débuts carnavalesques chez les **Mitchi Peket** (et remercie au passage **Martine Leroux et sa fille Jessica Jamart de l'avoir accueilli à bras ouverts**), puis a rejoint le groupe des **Soif'Eux**, où il a longtemps occupé le poste de vice-président (bien épaulé par Pierre Leroy). Actuellement, il co-dirige avec Killian leur propre groupe, **Les Disjonctés**, créé il y a un an.

« Le carnaval, pour moi, c'est l'amusement, le folklore et surtout les enfants. Quand ils sourient, on a tout gagné ! », confie Kevin.

Killian Thirion, lui, a toujours baigné dans le carnaval. Fils de Georges Thirion de l'association Carn'Ama et petit-fils d'Eugène Thirion, historien bien connu à Amay, il perpétue la tradition familiale avec émotion :

« Mon père et mon grand-père m'ont beaucoup transmis. Être prince, c'est une manière de leur rendre hommage », explique-t-il avec une sincère émotion.

Ouvrier chez ArcelorMittal, Killian n'a jamais quitté Amay. Dès son plus jeune âge, il participait déjà aux festivités, d'abord dans le groupe des **Schtroumpfs**, puis chez les **Soif'Eux**. C'est après Halloween 2024 qu'il décide, avec Kevin, de concrétiser un rêve d'adolescents : créer leur propre groupe. Un groupe qui a bien failli ne pas

voir le jour car si Killian n'était pas venu chercher Kevin, ce dernier aurait tout arrêté.

Les Disjonctés : un vent de renouveau

Leur groupe, Les Disjonctés, rassemble une vingtaine de membres autour d'un **thème viking** et d'un **char impressionnant** de plus de six mètres de long, actuellement en construction.

"On veut faire bouger les choses, montrer que le carnaval, ce n'est pas de la beuverie, mais du partage et du folklore", insiste Killian.

Le duo souhaite donner une image positive et familiale des festivités. Leur récent blind test, organisé dans une salle comble et sans débordement, en est la preuve : On peut s'amuser sans excès et rassembler toutes les générations, ajoute Kevin.



Un titre partagé et mérité

Devenir princes du carnaval, ils ne s'y attendaient pas. Leur candidature, déposée ensemble, relevait presque du défi. « On s'était promis que l'on postulait à deux, et que, si l'on gagnait, c'était aussi à deux ! », souligne Kevin.

"On pensait que c'était perdu d'avance car quand nous sommes entrés dans la salle, il n'y avait qu'un seul chapeau. Et puis, surprise : il y avait un chapeau de plus !", se souvient Kevin avec le sourire.

"Le regard émerveillé de mon père ce jour-là, je ne l'oublierai jamais", ajoute Killian, encore ému.

C'est une fierté pour ces deux jeunes hommes, mais aussi pour leur groupe, resté « sans voix » à l'annonce du titre. Ensemble, ils comptent bien **honorer leurs prédécesseurs et faire briller Amay** tout au long de la saison carnavalesque.

Des souvenirs, des émotions et un attachement profond

S'ils devaient retenir un moment fort, Kevin et Killian s'accordent : la **sortie du char** après un an de travail sera un moment fort en émotion.

Kevin, lui, garde un souvenir d'enfance : "Le cortège avec mon papa, main dans la main, un paquet de bonbons à la main... c'est resté gravé."

Quant à Killian, il évoque avec nostalgie la **p'tite brokète à l'chimi-nêye et le jeu de l'objet insolite**, où chaque commerçant cachait un objet à retrouver dans sa vitrine.

Entre passion, créativité et esprit de renouveau, le **duo princier 2026 incarne parfaitement les valeurs du carnaval d'Amay : convivialité, respect et transmission**. Ils n'ont qu'un souhait : "Voir les enfants émerveillés et la commune fière de ses festivités".

📍 sur le folklore du carnaval d'Amay

www.amay.be/que-faire/festivites-folklore/le-carnaval-damay-1

Que cette édition 2026 soit synonyme de joie retrouvée et d'allégresse.

Bon carnaval à toutes et à tous !

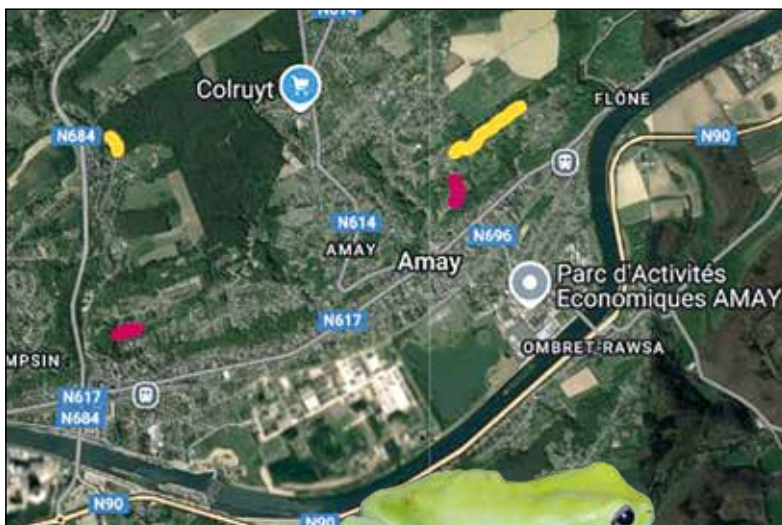
SAUVONS NOS BATRACIENS

De février à avril, avec le retour des températures nocturnes plus clémentes, les batraciens sortent d'hibernation et regagnent leurs lieux de naissance pour s'y reproduire. Ils bravent les obstacles et traversent nos routes au péril de leurs vies. Natagora vous invite à leur venir en aide sur Bruxelles et en Wallonie.

Vous souhaitez PARTICIPER à une OPÉRATION de sauvetage avec nos volontaires ? (traits jaunes sur la carte ci-contre)

Allez sur www.natagora.be/sauvetage-des-batraciens et contactez la personne qui coordonne les sauvetages dans la zone. Selon la réalité du lieu, votre implication variera : mise en place de barrages le long des routes, ramassage des batraciens en début de journée ou en début de soirée...

Il s'agit principalement de la rue de Jehay (Ampsins) et de la rue du Parc/rue Trixhelette (Jehay).



Vous souhaitez ORGANISER un sauvetage ?

Natagora cherche des personnes prêtes à prendre en charge les sites repris en **ROUGE** sur la carte ci-dessous. Découvrez sur <https://volontariat.natagora.be/les-multi-sites/sauvetages-des-batraciens> en quoi consiste la prise en charge d'un site de sauvetage.

Ensuite, pour toute question, écrivez à sauvetage.batraciens@natagora.be

Il s'agit principalement de la rue Nouroute (Ampsins) et, dans une moindre mesure, rue Aux Terrasses.

Vous souhaitez SIGNALER une zone de migration non couverte ?

Écrivez à sauvetage.batraciens@natagora.be

📞 service Environnement au 085/31 66 15 ou par e-mail : direction.environnement@amay.be

LA COLLÉGIALE D'AMAY PROTÈGE SES TRÉSORS



La Collégiale Saint-Georges et Sainte-Ode d'Amay abrite un patrimoine mobilier remarquable, témoin de plusieurs siècles de ferveur, de savoir-faire et d'histoire locale. Récemment, une vaste campagne de traitement a été menée afin de protéger plusieurs œuvres majeures menacées par la petite vrille, un insecte xylophage qui fragilise le bois.

L'ensemble de cette intervention a été financé à hauteur de 30.000€ et réalisé, en collaboration avec la restauratrice Clara Stagni, dans un esprit de **conservation stricte**, sans transformation esthétique ni restauration lourde.

Des interventions adaptées à chaque œuvre

Désinfection in situ du mobilier

Une grande partie du mobilier liturgique – dont l'autel majeur,

les stalles de chœur, les armoires de sacristie, les bancs de communion ou encore certaines clôtures anciennes – présentait des attaques actives de petites vrilles.

Après un **dépoussiérage minutieux**, un traitement insecticide et antifongique a été appliqué directement sur le bois, par brossage ou pulvérisation, selon l'accessibilité des zones. Sur les statues de l'autel majeur, un **refixage local de la polychromie** a également été nécessaire pour éviter toute perte de matière.

Un patrimoine vivant, à transmettre

Cette campagne de traitement rappelle combien le patrimoine de la Collégiale **est vivant, fragile et précieux**. Grâce à ces interventions ciblées, les œuvres sont aujourd'hui assainies et stabilisées, prêtes à traverser de nouvelles décennies.

Notre Commune, en collaboration avec des spécialistes du patrimoine, poursuit ainsi son engagement : **préserver les témoins du passé pour les générations futures**, tout en respectant leur authenticité et leur mémoire.

Et Jean-Louis Matagne, échevin des patrimoines, d'ajouter : *Toutes les pièces patrimoniales ont été replacées au sein de la Collégiale qui a retrouvé son décorum et était pimpante pour Noël !*

Fin décembre, le traitement des charpentes est venu achever ce travail colossal.

En lien avec la Déclaration de Politique Communale, la Commune d'Amay recherche activement des partenaires, en vue d'action de restauration et de mise en valeur de son patrimoine culturel, dont des statues, du vestiaire liturgique ancien et les quatre toiles monumentales de la Collégiale à l'occasion de leur 300^e anniversaire.



A vos masques, roulez tambours, le carnaval est de retour!

Le 15 février prochain, Amay se métamorphosera une fois de plus en un tourbillon de couleurs, de musique et de bonne humeur.

Depuis plus de 50 ans, le carnaval s'est profondément ancré dans la vie locale donnant au cœur d'Amay un rythme festif et entraînant.

Cette année encore, plus d'une vingtaine de chars vont rivaliser de créativité pour nous en mettre plein les yeux.

Masques originaux, costumes drôles, ce jour-là, tout sera permis pour surprendre et donner le sourire.

Cet événement incontournable de notre commune consolide les liens entre générations dans une ambiance festive et conviviale.

Au-delà de la fête, le carnaval d'Amay symbolise le partage et la joie collective.

Il rappelle l'importance des traditions locales et le plaisir d'être ensemble, tout simplement.

En cela, il s'inscrit parfaitement au cœur de l'ambition du groupe socialiste d'Amay: créer du lien entre les habitants et placer la convivialité au centre de la vie communale.

Mais ne vous y trompez pas, la fête ne s'achèvera pas quand les tambours se seront tus.

Avec le bal des enfants, la course folklorique des garçons de café, l'enterrement de Mitchi Péket ou encore le grand feu et le brûlage de la macrale, Amay sera en ébullition pendant des jours durant.

Que la fête commence!

Christine Lenaerts



Le MERCOSUR peut sembler lointain, mais il touche directement nos assiettes et nos agriculteurs

Chères Amaytoises, chers Amaytois,

Au moment d'écrire ces lignes, l'accord MERCOSUR a été approuvé par l'Union européenne. Sa signature est prévue prochainement.

La Belgique s'est abstenue lors du vote, exprimant ainsi clairement son soutien à nos agriculteurs. Et nous devons, plus que jamais, les aider et les soutenir.

Les Engagés s'opposent à cet accord parce qu'il menace directement nos agriculteurs et notre modèle agricole. En ouvrant nos marchés à des produits importés à bas prix, souvent produits avec des normes sociales, environnementales et sanitaires bien inférieures aux nôtres, cet accord crée une concurrence déloyale et met en péril des exploitations familiales déjà fragilisées.

Nos agriculteurs font des efforts considérables pour produire une alimentation de qualité, respectueuse de l'environnement, du bien-être animal et des consommateurs. Leur demander toujours plus, tout en important des produits qui ne respectent pas ces mêmes règles, est injuste et incohérent. C'est aussi affaiblir notre autonomie alimentaire et notre capacité à nourrir durablement notre population.

Les Engagés défendent une agriculture wallonne forte, locale et humaine.

Consommer local, c'est soutenir concrètement nos agriculteurs, protéger notre alimentation et faire vivre nos territoires, chaque jour, par nos choix.

Dire non au MERCOSUR aujourd'hui, c'est dire OUI à nos agriculteurs, à nos territoires et à une alimentation qui a du sens.

Les Engagés pour Amay



Connaissez-vous Amitiés Amay Bénin ?

Il s'agit d'une ASBL active depuis plus de 15 ans.

Grâce à elle, une école primaire accueillant plus de 180 élèves a été construite à Mamachoké. Les enfants reçoivent un uniforme et bénéficient d'un repas chaud tous les jours.

En 2024, un minibus a été acquis pour le ramassage scolaire et en 2025 un puits profond de 100M a été creusé pour fournir de l'eau. Des toilettes sèches ont également été installées.

Le projet pour 2026 est de construire une enceinte pour protéger les élèves de la grand-route toute proche. Sans compter ces divers aménagements, les frais de fonctionnement annuels se montent à plus de 15000€.

Heureusement l'ASBL peut compter, en plus de ses bénévoles, sur le soutien de son parrain Pierre Theunis, sa marraine Betty La Ferrara et son mononke Didier Boclinville.

En novembre 2025 dix membres de l'ASBL se sont rendus sur place pour aider les Béninois.

Venez les soutenir en participant à leurs activités cette année :

4 avril :	Blind Test
25 avril :	Repas spectacle avec Didier Boclinville à Geer
17 mai :	Fête de la fraise
31 mai :	Rallye ancêtres automobiles
26 juillet :	Marche Adeps
30 août :	Brocante
11 octobre :	Repas d'automne
29 novembre :	Bingo

Pour tous renseignements :

Marcel Lavigne	(Président)	0468/ 38 45 69
Viviane Wyart	(Secrétaire)	0474/ 64 97 51



Introduction de la « norme énergétique » :

Cette décision attendue (Conseil des ministres du 23/12/2025) vise à renforcer considérablement la compétitivité de nos industries à forte consommation d'électricité, confrontées à la hausse des coûts et à la concurrence internationale.

La norme énergétique poursuit plusieurs objectifs, notamment :

- Elle vise à renforcer la compétitivité des industries électro-intensives belges, particulièrement exposées à des coûts énergétiques plus élevés que ceux observés à l'étranger ;
- Elle contribue à stabiliser l'emploi industriel et à sécuriser les investissements dans des secteurs clés pour l'économie belge ;
- Elle accélère la transition énergétique de l'industrie, le soutien public étant lié à des engagements concrets en matière d'efficacité énergétique et de décarbonation ;

• Nombre « 50 » à retenir pour la piste CISAF:

- 50 % du prix : l'aide peut couvrir au maximum une réduction de 50 % du prix annuel moyen du marché de gros.
- 50 % de la consommation : cette aide ne peut s'appliquer qu'à 50 % maximum de la consommation annuelle d'électricité.
- 50 €/MWh minimum : cette réduction ne peut pas aboutir à des prix inférieurs à 50 EUR/MWh pour la consommation admissible.
- 50 % pour investir : au moins 50 % de l'aide reçue doit être réinvestie dans des projets de décarbonation, d'efficacité énergétique et de flexibilité de la demande.

La norme énergétique protège l'emploi et la compétitivité aujourd'hui, tout en préparant l'industrie pour demain.



AVENIR = Mouvement Citoyen Amaytois
ET
MR Amay



DÉCÈS

DELVAUX Marie, 68 ans, épouse de LHOEST Francis, Verlainne
 MÉLON Eugène, 85 ans, divorcé, Crisnée
 DONY Arthur, 91 ans, divorcé, Ampsin
 FREUVILLE René, 64 ans, célibataire, Amay
 DESTEXHE Guillemine, 95 ans, veuve de FREDERIC Jacques, Amay
 PAQUOT Patrick, 70 ans, époux de GUISSÉ Simone, Amay
 ARGENTINO Giuseppe, 82ans, époux de RUO Giuseppina, Amay
 JACQUEMIN Anita, 74 ans, épouse de RICARDEAU Luc, Ampsin
 DEBOUT Francis, 82 ans, veuf de FONTAINE Léonie, Ampsin
 RIGA Nicolle, 82 ans, épouse de LECLERC Charles, Amay
 DESMASURES Emile, 85 ans, divorcé, Amay
 VANGYTE Stéphane, 63 ans, célibataire, Amay
 VAN HERREWEGHE Ivette, 87 ans, veuve de BONATO Fernand, Amay
 PANDINI Bruno, 53 ans, divorcé, Amay
 WOUTERS Alain, 83 ans, célibataire, Stoumont

NAISSANCES

Adam	né à Seraing, le 30/10/2025	AMPSIN
Lynao	né à Huy, le 30/10/2025	AMAY
Tiago	né à Liège, le 04/11/2025	AMAY
Maël	né à Liège, le 04/11/2025	AMPSIN
Maxime	né à Huy, le 04/11/2025	AMAY
Roméo	né à Liège, le 04/11/2025	AMAY
Eve	née à Liège, le 07/11/2025	OMBRET
Alba	née à Liège, le 12/11/2025	AMAY
Elise	née à Liège, le 14/11/2025	AMAY
Flore	née à Liège, le 14/11/2025	AMAY
Maëlle	née à Huy, le 18/11/2025	AMAY
Elyna	née à Liège, le 20/11/2025	OMBRET
Jules	né à Huy, le 22/11/2025	OMBRET
Marin	né à Liège, le 28/11/2025	AMPSIN

MARIAGES

BAJRAKTARI Mehmet et AKIFI Marigona
 ROMAN Ghislain et DUJARDIN Diana

Agenda

Du 27 au 29 mars :
11^e édition du Grand Nettoyage BEWAPP

Vous souhaitez enfiler vos gants pour votre cadre de vie ?
 Constituez votre équipe et inscrivez-vous du 17 février au 18 mars :
www.bewapp.be/je-passe-a-l'action/grand-nettoyage/

Jeudi 12 février - 20h
Conseil communal
 Administration communale
 chaussée Roosevelt 76

Du 16 février au 20 février :
Stage de détente



LE FRELON ASIATIQUE

Une vigilance collective indispensable à Amay

La présence du frelon asiatique sur le territoire amaytois est en nette augmentation.

Alors qu'une dizaine de signalements avaient été recensés en 2024, ils sont déjà une trentaine en 2025. Des nids primaires ont été détruits au printemps, tandis que de nombreux nids secondaires, plus volumineux et souvent situés en hauteur, ont été observés durant l'été.

Cette espèce invasive représente un risque réel pour la population (piqûres), les animaux domestiques et surtout pour la biodiversité locale. Les abeilles et autres pollinisateurs sont particulièrement menacés, avec des impacts directs sur les écosystèmes et l'agriculture. Sans prédateur naturel, le frelon asiatique se développe rapidement.

La Commune d'Amay a choisi une politique de destruction systématique des nids sur le domaine public et les terrains communaux. Un marché public viendra renforcer les moyens d'intervention. Le service Environnement dispose déjà d'un agent formé et prévoit de former un second, tout en investissant dans du matériel spécialisé. Des pièges seront également installés sur plusieurs sites communaux stratégiques.

La prévention reste essentielle. Une campagne de sensibilisation sera lancée dès février, suivie d'une réunion d'information en mars avec des apiculteurs

et le PCDN, afin d'informer les citoyens et de promouvoir des actions concrètes (repérage précoce, signalement, pièges sélectifs).

Tout nid suspect peut être signalé au SPW via invasives@spw.wallonie.be, avec localisation précise et photo.

Amay s'inscrit dans une dynamique de coopération intercommunale, notamment avec Saint-Georges-sur-Meuse et Remicourt, afin de mutualiser les moyens (achats groupés, formations, harmonisation des actions). La Commune participe également au groupe de travail de la zone Hemeco. A l'heure d'écrire ces lignes, la Province annonce à son tour qu'elle viendra prochainement vers les communes liégeoises avec des aides et pistes de solution.

Comme le souligne l'échevine de l'Environnement, Janine Davignon, la vigilance des citoyens, notamment au printemps, est la clé de l'efficacité. La lutte contre le frelon asiatique est l'affaire de tous. Ensemble, protégeons notre biodiversité et notre cadre de vie.



FRELON ASIATIQUE
 DÉTECTEZ LEUR NID POUR
 RÉDUIRE LES RISQUES

Pour l'agenda des manifestations culturelles et de la vie associative, n'oubliez pas de consulter "Rendez-vous", le journal bimestriel du Centre Culturel d'Amay (☎ 085 31 24 46) ainsi que le **calendrier d'Intradel**.

Distribué par points de dépôts chaque mois (sauf juillet et août)

Téléchargez gratuitement  App mobile "Amay" via Google Play ou l'App Store.

En pdf via le site www.amay.be ou sur demande par mail à communication@amay.be | Chaussée Ch. Terwagne, 76 | ☎ 085 31 49 58

Mensuel d'information de la Commune d'Amay
 Éditeur responsable : le Collège communal



Commune d'Amay
commune_amay

